



Document de séance

A9-0173/2021/err01

4.6.2021

ERRATUM

au rapport

sur une recommandation du Parlement européen au Conseil concernant les 75e et 76e sessions de l'Assemblée générale des Nations unies (2020/2128(INI))

Commission des affaires étrangères

Rapporteuse: María Soraya Rodríguez Ramos
A9-0173/2021

Proposition de recommandation

Libeller le paragraphe 1, point i) comme suit:

- i) continue à rechercher davantage de synergies entre les travaux du Conseil des droits de l'homme, de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité des Nations unies; le Parlement salue le travail accompli par l'Union en soutien aux travaux du Conseil des droits de l'homme et de ses procédures spéciales, y compris les travaux des rapporteurs spéciaux, en particulier lorsqu'ils ont permis de détecter et de suivre des violations des droits de l'homme, et aux autres mécanismes thématiques et spécifiques à chaque pays en matière de droits de l'homme, compte tenu de la nécessité d'intégrer le respect des droits de l'homme dans tous les domaines décisionnels et politiques des Nations unies; est convaincu que l'Union devrait continuer de presser l'ensemble des États membres des Nations unies pour qu'ils s'engagent pleinement dans la protection et la promotion du respect des droits de l'homme, de la démocratie et de l'état de droit et s'efforcer de déclencher les mécanismes des Nations unies disponibles pour traduire en justice les personnes responsables de violations des droits de l'homme, notamment lorsque les pays concernés ne sont pas en mesure ou refusent d'enquêter sur ces crimes et ne garantissent pas la protection des droits fondamentaux de tous les citoyens; souligne également le travail accompli par la

Haute-Commissaire aux droits de l'homme et ses services en ce qui concerne la dénonciation des violations des droits de l'homme; insiste sur le fait que l'impartialité de tous les organismes en lien avec la défense et la garantie des droits de l'homme doit être assurée et, en particulier, sur le fait que ces organismes doivent être protégés contre les ingérences possibles des États suspects d'enfreindre ou de ne pas respecter les droits de l'homme; déplore le fait que des régimes autoritaires continuent à se servir du Conseil des droits de l'homme pour justifier leurs abus, notamment pour en saper le fonctionnement et éroder le système de normes en matière de droits de l'homme; demande à l'Union et à ses États membres de soutenir une réforme globale du Conseil des droits de l'homme; souligne par conséquent l'importance de promouvoir une réforme du Conseil des droits de l'homme qui puisse garantir un véritable engagement de tous les États membres en faveur de la promotion efficace et impartiale des droits de l'homme, sans quoi la crédibilité du CDH s'en trouverait émoussée; réaffirme la nécessité de revoir le processus électoral du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, notamment en interdisant les listes fermées et en créant un mécanisme public de «réexamen des engagements» pour que les membres du Conseil rendent davantage compte de leurs actes et pour s'assurer que chaque État siégeant au Conseil s'efforce de promouvoir et de protéger au mieux les droits de l'homme, conformément à la résolution qui a fondé le Conseil; invite les États membres de l'Union à adopter une position coordonnée en ce qui concerne l'adhésion au CDH et à voter contre tous les candidats qui ne remplissent pas les critères énoncés dans la résolution 60/251 de l'AGNU du 15 mars 2006; invite les États membres de l'Union à demander un rapport annuel de la Haute-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme axé sur la coopération des membres du Conseil dans le cadre des mécanismes des Nations unies et à faire pression sur le membre choisi par le Conseil pour qu'il adresse des invitations permanentes à toutes les procédures spéciales du CDH; regrette que le Venezuela participe au CDH en tant que membre à part entière pour la période 2020-2022, alors que les Nations unies elles-mêmes dénoncent dans leur rapport de cette année les crimes contre l'humanité commis par le gouvernement de ce pays, une situation clairement incohérente;

(Concerne toutes les versions linguistiques.)